

Lieux de pratiques et créneaux

Les entraînements ont lieu sur 4 sites différents selon les créneaux horaires :

- **GYMNASE TRONCHET** : 3ème étage Complexe sportif, 125 rue Tronchet 69006 LYON
- **GYMNASE CRILLON** : 27 Rue Crillon 69006 LYON
- **Collège BELLECOMBE** : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté 69006 LYON,
- **École SAINT JOSEPH DES BROTEAUX**, 4ème étage, 19 rue Massena 60006 LYON

5-8 ans (2019-2021) Enfants (2014-2018) Jeunes (2009-2013) Créneaux mixtes	5-8 ans	Samedi 10h30-11h15 (Crillon)	
	Enfants	Mercredi 16h45-18h (St-Joseph)	Jeudi 18h-20h (Tronchet)
		Samedi 11h15-12h45 (Crillon)	Lundi 18h-19h30 (Tronchet)
	Jeunes	Lundi 17h30-19h30 (Bellecombe) – sur sélection uniquement	
Adultes (2008 et avant) Créneaux mixtes	Loisirs	Lundi 20h-22h (Tronchet)	
		Jeudi 20h-22h (Tronchet)	
	Compétiteurs	Lundi 20h-22h (Tronchet) – pratique libre, selon disponibilité	
		Mercredi 20h-22h (Saint-Joseph – Libre / sur inscription chaque semaine)	
Créneaux 100% filles	Lundi 18h30-20h (Tronchet) – Jeunes et adultes		
	Mercredi 15h30-16h45 (Saint-Joseph) – Créneau enfants / jeunes filles		

Cotisations annuelles

La cotisation annuelle inclut la licence FFTT (loisir ou compétition), l'accès aux installations et aux séances selon les créneaux choisis, et la participation aux compétitions le cas échéant.

Pour la saison 2026/2027, les montants des cotisations annuelles sont fixés de la façon suivante :

Catégorie	Options tarifaires		
5-8 ans	1 séance par semaine – 150€		
Enfant et Jeunes / Loisirs	1 séance par semaine – 215€		
Enfants et Jeunes / Compétition	Cotisation de base, 1 séance par semaine – 235€		
	+25€ par séance supplémentaire (ex : +50€ pour 3 séances)		
Adultes / Loisirs	Plein tarif (225€)	Chômage / étudiant non rémunéré (170€)	
Adultes / Compétition	Plein tarif (265€)	Chômage / étudiant (200€)	
Maillot du club	36€ – Maillot obligatoire pour les compétiteurs		
Critérium fédéral	Compétiteurs expérimentés	Adulte (38€)	Jeunes (24€)
Réductions	Inscription avant le 15 juillet 2026 (dossier complet) : -10 €		
	Carte Pass’Région : -30€ (numéro +code à 4 chiffres à fournir <u>à l’inscription</u>)		
	Réduction Pass Sport : -70€ (numéro à fournir <u>à l’inscription</u>)		
	Réduction féminines / tous types de cotisation : -50€		

Important : pour bénéficier des réductions liées au Pass Région et au Pass Sport, la fourniture au moment de l'inscription des numéros et codes à 4 chiffres (Pass' Région) est indispensable.

Paiement de la cotisation (Attention – nouvel IBAN pour le club cette saison !)

Le paiement peut se faire de deux manières différentes :

- par chèque à l'ordre de ASTT Lyon 6 (envoi avec le document médical).
Il est possible de payer en 3 fois avec des chèques échelonnés (dates et nom à préciser au dos des chèques).
- par virement (objet = nom de l'adhérent) directement sur le compte du club (l'IBAN ci-dessous) :
ASTT Lyon 6 IBAN : FR76 1027 8073 2900 0211 5490 103 BIC : CMCIFR2A

Où nous trouver et comment nous contacter ?

Sur internet et sur les réseaux sociaux :

- Site Web : www.asttlyon6.com
- Facebook : ASTT Lyon 6
- Instagram : asttlyon6
- X (Twitter) : @asttlyon6

Pour nous contacter par mail : asttlyon6@gmail.com

Par téléphone : Vincent Azibert (Président) – 06 80 35 04 09 / Robin Guy (entraîneur principal) – 06 45 45 77 89

Pour les documents papiers requis pour les inscriptions (chèques, certificat médical, etc.) :

Envoi à l'adresse suivante : ASTT Lyon 6, chez Olivier Moynot, 38 Boulevard des Brotteaux, 69006 Lyon.

Les documents requis pour l'inscription (justificatif de santé) peuvent aussi être remis à un de nos entraîneurs ou envoyés par email à asttlyon6@gmail.com.

Certificat médical, PPS ou Auto-questionnaire de santé ?

La gestion des certificats médicaux évolue de nouveau cette saison. Un justificatif médical est toujours indispensable pour valider l'inscription et il dépend de l'âge du licencié :

- **Pour les mineurs**, il y a deux possibilités :
 - **Remplir, découper et nous faire parvenir l'Attestation en bas du [questionnaire médical « mineur » à télécharger ici](#)** (uniquement si la réponse à toutes les questions a été négative).
 - **En cas de doute ou si l'une des réponses est positive : fournir un certificat médical datant de moins de 9 mois de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table ou Sport** (et non « ping-pong ») avec pour les compétiteurs la mention **en compétition**, qui est indispensable.
- **Pour les majeurs de moins de 65 ans**, il y a deux possibilités :
 - Compléter le **Parcours Prévention Santé (PPS)** disponible sur le portail licencié de la FFTT (<https://malice.ftt.com/login>) en suivant les instructions. Une note d'information sur ce nouveau dispositif a été éditée par la FFTT, vous pouvez la retrouver ici : [note d'information PPS](#).
 - **ou fournir un certificat médical datant de moins de 9 mois de non-contre-indication à la pratique du Tennis de Table ou Sport** (et non « ping-pong ») avec pour les compétiteurs la mention **en compétition**, qui est indispensable.
- **Pour les majeurs de plus de 65 ans (V65, V70, V75, etc.) :**
 - Tout nouveau licencié doit présenter un certificat médical de moins de 9 mois.
 - Un nouveau certificat médical de moins de 9 mois est requis à **chaque changement de catégorie vétérane** (cette année, pour les joueurs nés en 1961, 1956, 1951, etc.), et obligatoirement tous les 5 ans.
 - Le certificat médical est désormais valable **jusqu'à 5 ans**, à condition que le licencié ne change pas de catégorie.
 - Si un nouveau certificat n'est pas requis : Compléter le **Parcours Prévention Santé (PPS)** disponible sur le portail licencié de la FFTT (<https://malice.ftt.com/login>) en suivant les instructions.

Pour rappel, une épreuve cardio-vasculaire d'effort est préconisée pour les hommes de plus de 40 ans et les femmes de plus de 50 ans souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition. Cette recommandation vise à prévenir les accidents cardiovasculaires à l'effort, en lien avec les préconisations de la médecine du sport.

Assurance FFTT

La licence validée par l'ASTT Lyon 6 pour chaque licencié inclut une assurance souscrite par la Fédération Française de Tennis de Table auprès de la compagnie MAIF (conditions sur le site de la FFTT : <http://www.ftt.com/site/jouer/licences/assurance>).

Partenaire matériel du club

WENJA est le partenaire matériel de tennis de table de l'ASTT Lyon 6. Tous les adhérents du club bénéficient de 15% de réduction.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à notre entraîneur Vincent DUPEUBLE - contact@wenja.fr

Compétitions

Les joueurs du club avec une licence « compétition » ont la possibilité de participer à plusieurs compétitions durant l'année.

Un calendrier précis sera distribué en début de saison avec toutes les dates, dès qu'elles auront été communiquées par les instances fédérales :

- Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de table : <https://www.laura-tt.fr/>
- Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table : <https://www.rhoneyontt.com/>

Certaines compétitions sont sur plusieurs dates (voir ci-dessous), il est donc important de pouvoir s'engager à les faire en totalité ou en majorité avant de s'inscrire.

Les compétitions principales sont :

Adultes

- Championnats par équipes : 14 dates dans la saison, samedi ou dimanche selon niveau.
- Critérium fédéral : 4 dates dans la saison, sur une demi-journée, samedi ou dimanche selon niveau (inscription payante). En cas de doute, attendre le début de saison et valider l'inscription avec les entraîneurs.

Enfants / jeunes

- Pour les plus jeunes (garçons nés en 2018 et après, filles nées en 2016 et après)
 - Circuit Gônes – 6 dates dans la saison – les dimanche après-midi (inscription gratuite)
- Pour les plus âgés :
 - Circuit Jeunes – 6 dates dans la saison – les dimanche après-midi (inscription gratuite)
 - Critérium fédéral (pour les compétiteurs expérimentés) – 4 dates dans la saison par catégorie d'âge, sur une demi-journée, samedi ou dimanche selon niveau (inscription payante). En cas de doute, attendre le début de saison et valider l'inscription avec les entraîneurs.
 - Championnat par équipe avec les adultes (enfants nés avant 2017), en accord avec les entraîneurs.

Pour tous :

D'autres compétitions sont possibles (Finales par classement, Finales Rhône-Lyon TT) et seront proposées aux compétiteurs en cours de saison, après validation par le staff technique selon les compétitions. Le club assure la gestion des inscriptions à ces compétitions.

Des tournois sont également proposés par certains clubs de la région, les inscriptions sont à gérer de façon individuelle pour ces événements.

Mécénat : vous pouvez nous aider !

Vous (ou votre entreprise) pouvez faire un don pour soutenir votre club. Il ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ASTT Lyon 6.

Pour tout don ou pour toute idée d'entreprise susceptible de soutenir l'ASTT Lyon 6 (PME locale ou plus grand groupe), contacter Vincent AZIBERT (06 80 35 40 09 ou vincent.azibert@gmail.com)

Modalités d'inscription

L'inscription se fait uniquement en ligne via les liens situés sur notre site Web (URL et QR Code ci-dessous)

La page pour s'inscrire est : <https://www.asttlyon6.com/nous-rejoindre-2/>



Avec le soutien de nos partenaires

Maison Tourtiller

Wenja
Le Tennis de Table pour tous

